



Fiche de données de sécurité

Thortex Metal-Tech RG Activator

Date d'édition

10/05/2006.

TX001A

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Numéro du produit TX001A
Nom du produit Thortex Metal-Tech RG Activator
Producteur Thortex Division of E. Wood Limited
Standard Way, Northallerton,
North Yorkshire, DL6 2XA, England
Tel. +44 (0)1609 780170 Fax. +44 (0)1609 788718
email: thortex@ewood.co.uk
Utilisation du produit Peinture. Mastic.

2. Information sur les composants

Substance/préparation

Composant	Numéro CAS	% en poids	Numéro CE	Classification
ALIPHATIC POLYISOCYANATE	028182-81-2	50 - 60%		R43, R52/53
HEXAMETHYLENE-DI-ISOCYANATE	000822-06-0	<0.3%	212-485-8	T; R23, Xi; R36/37/38, R42/43

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

3. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Classification R43, R52/53
Risques pour la santé de l'homme Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Dangers pour l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Ingestion NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si des quantités potentiellement dangereuses de cette substance ont été ingérées, appeler un médecin immédiatement.

Contact avec la peau Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique or CO₂. Ne pas utiliser de jet d'eau.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit Aucun danger particulier.

Risque lié aux produits de décomposition thermique Il peut y avoir émanation des substances suivantes en cas d'incendie : oxydes de carbone (CO, CO₂) oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.) Acide cyanhydrique (HCN)

Protection des intervenants Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8).

Précautions relatives à l'environnement Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation.

Méthodes de nettoyage Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, aspirer ou ramasser soigneusement le produit répandu, puis le placer dans un récipient approprié pour élimination.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manipulation	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après manipulation.
Stockage	Stocker en emballage d'origine non entamé, fermé, entre 5 et 30°C.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

HEXAMETHYLENE-DI-ISOCYANATE

Limites d'exposition professionnelle

EH40-WEL (Royaume-Uni (RU), 2005). Sensibilisant par inhalation
TWA: 0.02 mg/m³ 8 heures.

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un appareil de protection respiratoire.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

>8 heures Temps avant transpercement: caoutchouc nitrile

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Vêtements de protection. Le contact répété ou prolongé avec les irritants peut provoquer une dermatite.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect	Solide. (Couleur pâte)	Odeur	Légère odeur
pH	Acide.	Point d'ébullition	>170°C (338°F)
Point d'éclair	Coupe fermée: >170°C (338°F).	Inflammabilité	Ininflammable.
Limites d'explosivité	Non disponible.	Propriétés comburantes	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.	Densité relative	1.46 g/cm ³
Solubilité	Insoluble dans l'eau froide.	Densité de vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Non disponible.	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	>400°C (752°F)	Point de fusion	Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Conditions à éviter	Produit sensible à l'humidité.
Matières à éviter	Matières comburantes puissantes Amines les acides Ceux-ci peuvent conduire à une polymérisation exothermique du produit. Il est recommandé d'éviter tout contact accidentel.
Produits de décomposition dangereux	Il peut y avoir émanation des substances suivantes en cas d'incendie : oxydes de carbone (CO, CO ₂) oxydes d'azote (NO, NO ₂ , etc.) Acide cyanhydrique (HCN)

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité aiguë

Nom des composants	Test	Résultat	Voie	Espèces
ALIPHATIC POLYISOCYANATE	DL50	>2000 mg/kg	Orale	Rat

Effets chroniques potentiels pour la santé

Cancérogénicité	PAS d'effet cancérogène.
Mutagénicité	PAS d'effet mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau	Une exposition répétée de la peau peut entraîner une destruction de celle-ci, ou une dermatite.

Autres informations Aucun composants n'est classé cancérogène par OSHA, NTP, ACGIH ou IARC.

12. Informations écotoxicologiques

Persistance/dégradabilité

<u>Nom des composants</u>	<u>Demi-vie aquatique</u>	<u>Photolyse</u>	<u>Biodégradabilité</u>
Thortex Metal-Tech RG Activator	-	-	Non facilement

Potentiel de bioaccumulation Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement au travers des chaînes alimentaires.

Mobilité Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Effets néfastes divers Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination des déchets Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

Autres informations Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Symbole/symboles de dangers



Irritant

Phrases de risque R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence S24- Éviter le contact avec la peau. S26- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S28- En cas de projection ou de contact avec la peau: enlever les vêtements imprégnés et laver. S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout. S36/37- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant.

Contient ALIPHATIC POLYISOCYANATE

Utilisation du produit La classification et l'étiquetage ont été effectués en vertu des directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et de leurs amendements, et conformément à l'usage.
- Produit de consommation.

Autres Réglementations UE

Classification statistique de l'UE (code douanier) 2921511990

Réglementations nationales États-Unis

SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques HEXAMETHYLENE-DI-ISOCYANATE

Allemagne

Classe de risques pour l'eau 1

16. Autres informations

Date d'édition 10/05/2006.

Date de la précédente édition 18/07/2005

Commentaires lors de la révision Section 15. Informations réglementaires

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Europe R23- Toxique par inhalation. R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R42/43- Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Référence du texte complet
des classifications se
trouvant dans les Sections
2 et 3 - Europe

T - Toxique
Xi - Irritant

Autres informations

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE
Canada - Ce produit a été classifié selon les critères de risque du CPR et le MSDS contient toute
l'information exigée par le CPR.

Avis au lecteur

***Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.
Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.***

Version 6

Page 4 de 4